



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Gouvernant de cuisine / gouvernante de cuisine

Code fonction

6.19.007

2. But de la fonction

Contrôler les achats, l'emmagasinage et la distribution de vivres et de fournitures de cuisine.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- la collaboration avec le chef de cuisine, à l'établissement du plan de vacances, week-ends, jours fériés, services de nuit et à la planification des congés réguliers; le contrôle des effectifs et des présences;
- la commande, la réception et la distribution du pain et de produits laitiers;
- la préparation du petit déjeuner, l'approvisionnement des chaînes de distribution et le contrôle des plateaux avant l'expédition;
- la préparation de rations ou commandes complémentaires selon la demande des divers services; le pesage des rations pour diabétiques;
- le comptage et la répartition dans les chariots, des pots de thé, café et lait pour le jour suivant;
- l'emmagasinage et la tenue du stock de marchandises;
- la réception et la distribution du linge et du matériel de cuisine aux employés;
- l'exécution de tâches annexes propres au milieu de travail.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	C	E	C	E	Cl. max. 09
Points	15	7	26	11	25	Total 84